****** **FCPEEP RDC «  ASBL »**

**N⁰ 71 Av.  Bwimika Bugorhe, Kavumu, Kabare, Sud-Kivu, RD Congo**

**Tel. : +243 994 245 578 +243 810 003 690**

E-mail : [fcpeep@gmail.com](mailto:fcpeep@gmail.com) / [www.fcpeep-rdc.org](http://www.fcpeep-rdc.org)

En vue de permettre au Rapporteur spécial de plaider pour un développement d’une réponse globale à la crise alimentaire et réussir à récupérer le plus rapidement posible, le Front Commun pour la Protection de l’Environnement et des Espaces Protégés( FCPEEP), a jugé mieux de répondre aux questions posées dans le cadre de l’appel à contribution afin de participer à cet exercice de reflexión collective dans la perspective de contribuer au relevement des défis.

Le FCPEEP est une organisation sans but lucratif basée en République Démocratique du Congo et oeuvrant dans divers domaines notamment le développement durable, l’agroécologie, la souveraineté alimentaire, la promotion et protection des systèmes semenciers paysans, l’agriculture durable, l’autonomisation des femmes, la gouvernace forestière, les droits humains, la protection de l’environnement, l’entrepreneuriat des femmes, jeunes, la promotion de genre, etc,

**Questions/Réponses:**

1. **Quels programmes et mesures gouvernementaux ont été efficaces pendant la pandémie pour garantir l'accès des populations à une bonne alimentation ?** A l’instar des autres pays du monde surtout ceux à faible revenu, la RDC a été touchée par cette crise situation qui a accentué les inégalités sociales jusqu’à affecter la santé nutritionnelle de la population. Cependant, le gopuvernement a essayé de prendre des mesures pour faciliter l’accès de la population à l’alimentation en reglementant les prix sur les marchés mais ce n’était pas efficace car les produits alimentaires étaient devenus rares sur les marchés et l’agriculture paralysée par manque de main d’ouvere et manque de subvention. Le gouvernement devrait soutenir les agriculteurs locaux, les subventionner afin d’augmenter la production interne et promouvoir l’agriculture comme base du développement socio-économique du pays et gage de la paix, car il n’ y a pas de « ***paix sans pain »*!**
2. **Sur quelles mesures spécifiques aimeriez-vous que votre gouvernement s'appuie ou qu'il mette en œuvre pour permettre** : 1. **Une transition juste pour les travailleurs**: Le gouvernement congolais devrait envisager des reformes équitables et inclusives que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté notamment celles qui sont dans le secteur agricol ; **2. Des droits solides à l'eau et à la terre et une véritable réforme agraire :** Le gouvernement devrait rendre effectifs les droits à l’eau, garantir l’accès à la terre et le contrôle de la terre afin de combattre les inégalités et limiter les conflits fonciers et envisager le cas écheant une reforme agraire **;** ou 3. **Augmenter les responsabilités des entreprises ?:** Le gouvernement devrait veiller à ce que les entreprises tiennent comptent des préoccupations socioenvironnementales dans leurs activités. Les entreprises doivent apporter une valeur à la collectivité et à produire un impact positif et non détruire la société.
3. **Quelles mesures ou programmes gouvernementaux peuvent mieux connecter les petits producteurs alimentaires locaux aux consommateurs ?:** Afin de connecter les petits producteurs alimentaires locaux aux consommateurs, les gouvernements peuvent prendre certaines mesures notamment : créer des marchés locaux ; encourager les initiatives de vente directe (ces initiatives permettent aux petits producteurs de vendre leurs produits directement aux consommateurs sans avoir à passer par des intermédiaires. Les producteurs locaux peuvent se regrouper) ; subventionner les petits producteurs; promouvoir les produits locaux et adopter des politiques d'achat public. Ces mesures peuvent aider à renforcer les systèmes alimentaires locaux, à stimuler l'économie locale et à améliorer la sécurité alimentaire des communautés locales surtout en milieux ruraux.
4. **Quelles mesures ou programmes gouvernementaux peuvent mieux encourager les pratiques et mouvements agroécologiques locaux ? :** Dans le contexte actuel de la RD Congo, il y a une kyrielle des mesures ou programmes gouvernementaux qui s’imposent entre autres : 1) Subventionner et financer les initiatives ou les pratiques agroécologiques, telles que les pratiques de conservation des sols, l'utilisation de semences locales et appui en intrats agricoles afin d’aider les agriculteurs à faire la transition vers des méthodes plus durables et à adopter des pratiques agroécologiques. 2) Mettre en place des programmes de formation et d'éducation pour les agriculteurs locaux afin de leur apprendre les pratiques agroécologiques en vue d’augmenter leur capacité de compréhension des avantages de l'agroécologie, à promouvoir la biodiversité et à réduire la dépendance aux produits chimiques qui sont dangeruses pour la santé humaine et pour l’environnement. 3) Promouvoir la production locale ( revaloriser les produits locaux), spécialement ceux cultivés de manière agroécologique, en les intégrant dans les programmes de restauration collective, dans les cantines scolaires et autres programmes de nutrition. C’est une stratégie de soutenir l’économie locale et permettre l’écoulement ou la vente des produits des agriculteurs locaux étouffés sur le marché. 4) Mettre en place des réglementations environnementales qui favorisent les pratiques agroécologiques et découragent les pratiques non durables. Par exemple, en interdisant l'utilisation de pesticides, des exigences pour la gestion des sols et des normes pour la gestion des déchets agricoles, etc., 5) Offrir des incitations fiscales pour encourager les pratiques agroécologiques, telles que des crédits d'impôt pour les agriculteurs qui adoptent des pratiques durables ou des réductions d'impôt pour les entreprises qui achètent des produits locaux.

En encourageant ces mesures, le gouvernement Congolais peut jouer un rôle important dans la promotion des pratiques agroécologiques locales et dans la création de systèmes alimentaires plus durables et résilients.

1. **Sur quoi un plan de coordination internationale répondant à la crise alimentaire et basé sur le droit à l'alimentation devrait-il se concentrer et inclure ?:** Un plan de coordination internationale répondant à la crise alimentaire et basé sur le droit à l'alimentation devrait se concentrer sur plusieurs aspects pour être efficace. Ce plan devrait être holistique et viser à renforcer la sécurité alimentaire, protéger les droits humains, promouvoir la durabilité environnementale, encourager la coordination internationale et garantir l'accès à une alimentation suffisante et nutritive pour tous.

**Fait à Kavumu, le 21 avril 2023**

**Sé/ John Ciza, Ph.D Candidate**

**Coordonnateur National du FCPEEP**